|  |  |
| --- | --- |
| your logo here | NOM D’ÉTABLISSEMENT |

## Politique sur la sécurité et la santé

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de création: |  | Date de prise d’effet: |  |
| Date(s) d’examen : |  | Section: |  |
| Date(s) de modification: |  | N° de politique: |  |

### Approbation

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  [Nom du président]  Président du Conseil | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  [Nom d’un président actuel du CMSS]  Président du CMSS | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  [Nom de l’administrateur actuel]  Administrateur (trice) |

### Détails

|  |
| --- |
| OBJECTIF: |
| \_\_\_\_\_\_*Foyer de soins X*\_\_\_\_\_ est une organisation de soins qui s’engage à atteindre et maintenir l’excellence quant à la santé, la sécurité, et l’environnement, dans toutes ses opérations.  Le Conseil, l’Administration, et les Employés de cette organisation sont responsables de sa performance au niveau de la sécurité et la santé. Pour atteindre le niveau d’excellence dans la sécurité attendu par cette organisation, une participation active de la part de tout le monde est nécessaire, tous les jours et peu importe le poste. |
| RÔLES ET RESPONSABILITÉS: |
| Afin d’atteindre cet objectif, \_\_\_\_\_Foyer de soins X\_\_\_\_ réalisera ce qui suit :   1. La promotion d’un milieu de travail sécuritaire et sain pour les employés, les entrepreneurs, les bénévoles, les résidents et les clients, en fournissant la formation et le soutien qui leur permettront d’intégrer le comportement sécuritaire dans leur travail. 2. Des programmes et des services favorisant la santé, la sécurité, la présence régulière au travail, et les pratiques environnementales exemplaires. Des initiatives de soutien pour un retour au travail rapide et sécuritaire, ainsi que pour aider les travailleurs à reprendre ses devoirs réguliers après une blessure ou une maladie, et pour accommoder de manière raisonnable les employés handicapés, seront aussi offertes. 3. Un environnement qui minimise le risque de blessures personnelles, de maladies, et de dégâts matériels ou environnementaux, tout en se conformant à la législation, les régulations, les codes, et les directives applicables. 4. La documentation des résultats de nos efforts et l’évaluation de ceux-ci, tout en gérant ces informations de manière responsable, et en les mettant en pratique dans le développement de la politique, des processus, des pratiques exemplaires, et des standards du métier.   Les **gestionnaires** seront responsables d’établir et maintenir des standards acceptables pour les lieux de travail, les locaux, les opérations et l’équipement, afin de protéger contre les risques physiques et de santé, et développer des procédures de travail qui mèneront à l’efficacité, sans accidents ni maladies. Les gestionnaires seront aussi responsables de surveiller le rendement du personnel.  Il sera de la responsabilité de tous les **surveillants** de s’assurer que tous les employés ont une formation adéquate pour les procédures de travail, pour leur permettre de travailler de façon efficace, sans maladies ou accidents, et pour assurer que les employés suivent tous les règles et régulations pertinents.  Il sera de la responsabilité de tous les **employés** de suivre les procédures de travail, d’effectuer ses tâches de manière sécuritaire, de se conformer à tous les règles et régulations, et de coopérer à la réalisation d’un environnement de travail sécuritaire, plus sain, et efficace.  Tout le monde employé par cette organisation (les employés, les entrepreneurs, les sous-traitants) est responsable d’appuyer le programme de sécurité en connaissant bien leurs responsabilités assignées. Tous les employés sont responsables de s’assurer que tout visiteur à leur lieu de travail est conscient des dangers, et de les aider à suivre tous les règles et régulations de sécurité. Le refus d’effectuer le travail dangereux est un droit et une responsabilité de tous les employés. |
| OBJECTIFS: Tous les employés de l’organisation connaitront et comprendront les exigences législatives, les standards du métier, et les politiques et procédures de l’organisation qui s’appliquent à leur lieu de travail. |
| Nous visons un milieu de travail plus sain et sans blessures. À travers l’engagement personnel et la participation active, nous serons en mesure d’atteindre cet objectif. NON-CONFORMITÉ Tout employé qui ne respecte pas une politique sur la santé et la sécurité ou une pratique du \_\_\_\_\_\_Foyer de soins X\_\_\_\_\_  fera l’objet des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu’au congédiement.  Tout employé qui permet délibérément à un autre employé ou bénévole d’effectuer leurs devoirs de travail en enfreignant la Politique sur la santé et la sécurité du \_\_\_\_\_\_Foyer de soins X\_\_\_\_\_ fera aussi l’objet des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu’au congédiement.  Additionnellement, tout employé qui enfreigne à plusieurs reprises la Politique sur la santé et la sécurité du \_\_\_\_\_\_Foyer de soins X\_\_\_\_\_\_\_ peut être congédié. EXAMEN: Cette politique sera examinée tous les deux ans. |